

septembre 2021

Quelques actualités du secteur

Rentrée scolaire

Ce début d'automne est l'occasion de revenir sur la rentrée scolaire, dans un contexte toujours marqué par la crise sanitaire, avec l'obligation du port du masque, la multiplication des tests et les contraintes liées à la vaccination.

L'école dite inclusive – qui est plus une perspective qu'un état – accueille de plus en plus d'élèves en situation de handicap scolarisés en milieu ordinaire (plus de 400 000 en cette rentrée). Pour autant les modalités de scolarisation ne correspondent pas toujours aux besoins définis par les CDAPH (commissions pour les droits et l'autonomie des personnes handicapées), et les moyens, humains, matériels, culturels pour accompagner cette évolution se situent encore en deçà des objectifs. <https://marentree.org>

Quelques avancées encourageantes :

- Une revalorisation des salaires des AESH (accompagnants des élèves en situation de handicap) par un décret du 24 août,
- Le développement des dispositifs inclusifs : Unités localisées d'inclusion scolaire (ULIS) et Unités d'enseignement externalisées (UEE),
- La généralisation des équipes mobiles d'appui médico-social à la scolarisation des élèves handicapés (EMAS) dont le cahier des charges (circulaire du 26 mai 2021) est établi à partir du bilan de 2 ans de fonctionnement de projets préfigureurs,
- Des efforts en termes de formation – à noter sur l'Académie de Lyon la poursuite du programme de formations croisées entre Education nationale et médico-social.

L'inquiétude pour les professionnels du social et médico-social

Les organisations du secteur social et médico-social dénoncent une baisse d'attractivité des métiers – principalement aides-soignants et accompagnants éducatifs et sociaux, mais aussi infirmiers – qui semble accrue par les effets de la crise sanitaire et d'un Ségur de la santé « à deux vitesses » : en revalorisant certains salaires, celui-ci a creusé un écart préjudiciable entre le secteur hospitalier et des EHPAD d'une part, le social et le médico-social d'autre part.

Cette baisse d'attractivité a de nombreux effets pour les différents acteurs :

- les organisations alertent sur les vacances de poste, le turn-over important, l'absentéisme, démissions, recours à l'intérim, difficultés de recrutement par les organismes de formation ...
- les professionnels concernés connaissent des situations de travail plus difficiles (manque de reconnaissance, épuisement, rythme accru ...)
- Les personnes accompagnées, premières concernées, subiront une dégradation de la qualité de l'accompagnement (recentré sur les fonctions « basiques » au détriment de projets innovants), et du climat social.

Une revalorisation des salaires des aides à domicile

A compter du 1^{er} octobre, celle-ci concerne les professionnels intervenant au domicile des personnes âgées et en situation de handicap (services d'aide et d'accompagnement à domicile – SAAD – et services de soins infirmiers à domicile – SSIAD), mais pas du secteur privé.

Le gouvernement annonce également un financement public minimum pour les aides à domicile de 22 € par heure d'intervention sur tout le territoire. Si le montant moyen est aujourd'hui de 21 €, certaines collectivités ne payent que 18 € de l'heure et plus de la moitié des heures effectuées sont rémunérées sous ce niveau de 22 €. Ce surcoût serait entièrement financé par la Sécurité sociale, via l'allocation personnalisée d'autonomie (APA) et la prestation compensatoire du handicap (PCH)

Délégation d'actes de soins courants

Un décret du 23 juillet 2021 prévoit que « l'infirmier ou l'infirmière peut [...] confier à l'aide-soignant ou l'auxiliaire de puériculture la réalisation, [...] en dehors de sa présence, la réalisation de soins courants de la vie quotidienne, définis comme des soins liés à un état de santé stabilisé ou à une pathologie chronique stabilisée et qui pourraient être réalisés par la personne elle-même si elle était autonome ou par un aidant. » Il s'agit d'une avancée intéressante alors que les aidants – qui n'ont pas de limite de compétence ! – pratiquent eux-mêmes beaucoup d'actes qui jusque-là ne pouvaient être délégués.

Passe sanitaire

La loi du 6 août 2021 relative à la gestion de la crise sanitaire a étendu jusqu'au 15 novembre l'application du passe sanitaire, qui est exigible dans les lieux de convivialité, de transports publics de longue distance, les lieux de santé, pour les professionnels qui y travaillent et les visiteurs des établissements médico-sociaux.

Ces mesures d'exception ont suscité diverses réactions, ainsi que plusieurs rapports rappelant la nécessaire vigilance au regard de la restriction des libertés qui en découle – voir notamment la résolution du Conseil économique, social et environnemental ou l'avis du défenseur des droits.

Hello boss

Handicap.fr lance sa nouvelle web-série qui donne la parole aux dirigeants engagés en faveur de l'emploi direct des travailleurs handicapés.

A lire, écouter

Décision pour autrui et enjeux éthiques : les enseignements à tirer de la crise sanitaire

Marqué par la crise sanitaire connue en 2020, le GEPSO (groupe national des établissements publics sociaux et médico-sociaux) a choisi de consacrer sa revue annuelle 2021 à ce sujet essentiel pour les structures accompagnant des personnes en situation de vulnérabilité. Ce numéro a notamment pour ambition de contribuer à aider les établissements à penser et construire une réponse adaptée et éthique, en situation de crise mais aussi au-delà.

« Pouvons-nous faire autrement que de céder aux règles édictées par les autorités publiques ? » A travers cette question, la présidente du GEPSO dans son éditorial interroge la notion d'autodétermination pour les professionnels qui composent les organisations (plus particulièrement les directeurs) – intimement liée à celle de l'autodétermination des personnes accompagnées qu'elle conditionne.

Les multiples et belles contributions à ce numéro font vivre la question éthique, c'est à dire la manière dont les choix et actions peuvent être orientés par des valeurs, en particulier dans des contextes de fortes contraintes ou de conflits de normes.

Echos de la violence

Le dernier bulletin de Rhizome se penche sur une notion complexe et multiforme, qui s'illustre dans différentes sphères, publiques, privées, intimes et dont la prise en compte, l'analyse et le « traitement » interrogent notre capacité à vivre ensemble.

Comme à son habitude, la revue de l'Orspere – Samdarra offre une diversité et une qualité de contributions permettant d'appréhender et éclairer cette complexité, entre connaissance et expérience. La ligne éditoriale, centrée sur « les leçons du traumatisme », ambitionne de « se faire l'écho des violences vécues pour qu'elles soient entendues et éviter qu'elles ne s'amplifient ou ne se reproduisent ».



On vaut quelque chose

Pour prolonger l'*expo audio photos* qu'elle nous offrait au mois de juillet, la Maison des familles de Vaulx-en-Verin a mis en ligne les enregistrements des familles et enfants accueillis, qui ont préparé ce travail depuis 6 mois. Il s'agit pour eux d'exprimer ou décrire leur rencontre avec la Maison des familles : ce que représente ce lieu, ce qu'il offre (accueil inconditionnel, écoute, partage, soutien, création ...), mais aussi ce qu'il permet à chacun de révéler de soi et des autres (ses richesses, l'apprentissage de l'expérience, la capacité à oser, à s'exprimer ...). « On vaut quelque chose, on a la possibilité d'y arriver ! » est un beau manifeste pour l'autodétermination. <https://soundcloud.com/mdf-expo/sets/on-vaut-quelque-chose-vf>

Actualité de GEFCA

Sclérose en plaques et pair-aidance

L'Ecole de la SEP 2021 démarrera le 9 octobre 2021, à Villeurbanne, organisée avec l'APF France handicap, avec la participation de la CPAM, la CARSAT, l'URPS des masseurs kiné, l'AST Grand Lyon, l'ARSEP, Care Utopia ... Nous vous invitons à vous inscrire si vous êtes concernés par la SEP, et à diffuser sans modération notre plaquette d'information (proposée cette année par le groupe de travail composé d'anciens élèves de l'Ecole investis dans son fonctionnement).

<https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2021/09/2021-ecole-de-la-sep-ok.pdf>

D'autres projets autour de la SEP sont en cours de préparation par le groupe de « pairs » soutenu par GEFCA. Il s'agit de contribuer à améliorer la qualité et l'accès à l'information sur la santé et le bien-être par et pour les personnes concernées par la SEP et les professionnels dans une visée d'autodétermination. Trois dimensions sont envisagées de manière complémentaire et interdépendante, à travers trois supports.

- Des ateliers de rencontre – information visant à faire connaître des pratiques soignantes ou paramédicales, présentées par un binôme professionnel / personne concernée ;
- Un guide par et pour les personnes concernées, qui recense des ressources utiles dans différents domaines liés à la santé et la vie quotidienne ;
- Un outil audiovisuel d'information, formation et médiation sur le thème santé bien-être, s'appuyant sur l'expérience des pairs.

Ce projet sera mis en œuvre en partenariat avec l'APF et le studio Parolox. Contactez-nous pour plus d'information, nous compterons particulièrement sur votre appui pour assurer la diffusion de l'information sur ces événements !

Autodétermination et pair-aidance en visio

GEFCA prépare une conférence en distanciel sur ces deux notions et leurs articulations, avec nos intervenants « vedettes » Julia Boivin et Marc Blin. Notez le 20 décembre, plus d'information à venir sur notre site.

Actualités partenaires

Pour les aidants

A l'occasion de la journée nationale des aidants, la métropole aidante coordonne une série d'évènements **du 4 au 8 octobre**, avec notamment nos partenaires le Studio Parolox (projection – débat du film « ma chère famille »), l'APF et son service des Fenottes.

Un cycle d'ateliers ***Bientraitant envers moi je serai !*** est proposé pour les aidants à Lyon du 30 septembre au 28 octobre (financement par la CNSA).

« **La barre vitaminée des fabuleuses aidantes** » : un e-book gratuit pour les femmes, mères, filles de personnes en situation de dépendance.

Education spécialisée : enjeux cliniques, politiques, éthiques

Cet ouvrage édité chez L'harmattan, sous la direction de Joseph Rouzel et Sébastien Fournier, donne lieu à un colloque organisé **le 16 et 17 octobre** à l'IRTS Ile-de-France Montrouge – Neuilly-sur-Marne. Les interventions des auteurs et contributeurs, ainsi que celle de Michel Chauvière, permettront de nourrir la réflexion sur la relation éducative et ses multiples enjeux.

<https://gefca-asso.fr/wp-content/uploads/2021/09/EDUCATION-SPECIALISEE-OCT2021.pdf>

Pour s'aérer ...

Les vacances d'été semblent déjà loin ! Plusieurs d'entre vous en ont profité pour goûter à l'air de la montagne ... C'est le cas des adhérents de HandiCap Evasion, association permettant aux personnes « valides » et en situation de handicap de partager leur passion pour la randonnée, et leur goût des autres. Quelques adhérents nous décrivent leur expérience de « l'aventure HCE », à lire dans notre rubrique Forum : <https://gefca-asso.fr/category/forum/>